

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission spéciale du Règlement

Convocation¹

Vendredi 13 décembre 2013 – 12 h 30 Parlement francophone bruxellois Rue du Lombard, 77 – Salle du premier étage

Ordre du jour

 Proposition de modification du Règlement du Parlement francophone bruxellois relative à la garantie de l'indemnité parlementaire lors du congé de maternité, de paternité et d'adoption, déposée par M. Hamza Fassi-Fihri, Mme Michèle Carthé, Mme Anne Herscovici, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, Mme Fatoumata Sidibé et M. Joël Riquelle

102 (2013-2014) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé des auteurs de la proposition de modification du Règlement.
- Discussion générale.
- Examen et vote de l'article unique.
- Vote sur l'ensemble de la proposition de modification du Règlement.

2. Divers

Composition de la commission

Président : M. Hamza Fassi-Fihri

Vice-présidentes : Mme Nadia El Yousfi, Mme Dominique Braeckman, Mme Marion Lemesre

Membres :

PS: Mme Michèle Carthé, Mme Nadia El Yousfi, M. Emin Ozkara Ecolo: Mme Dominique Braeckman, Mme Anne Herscovici MR: Mme Marion Lemesre, M. Gaëtan Van Goidsenhoven FDF: M. Michel Colson, Mme Fatoumata Sidibé

FDF: M. Michel Colson, Mme Fatoumata Sidibé cdH: M. Hamza Fassi-Fihri, M. Joël Riguelle

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).

site: www.pfb.irisnet.be 3 décembre 2013

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions de cette commission sont à huis clos.